



Convocation pour notification de composition pénale

Par **MGROOVE**, le **02/06/2013** à **10:09**

Bonjour,rrnJ'ai reçu une convocation devant le délégué du procureur pour une notification de composition pénale, due à des appels malveillants.rnrnPourriez vous m'indiquer le déroulement de cette entretien? Mon identité sera t'elle dévoilée à la victime, et sera t'elle présente lors de cette notification?rnrnVous remerciant par avance pour votre aide

Par **moisse**, le **02/06/2013** à **11:19**

bonjourrnrnNon seulement votre identité sera dévoilée, mais le délégué vous demandera/proposera un moyen d'indemniser la victime.

Par **MGROOVE**, le **02/06/2013** à **11:52**

merci pour votre retour, savez vous si la victime sera présente lors de ma notification? et à quel moment mon identité lui sera précisée?rnrnBonne journée

Par **MGROOVE**, le **23/06/2013** à **20:18**

Bonjour,rrnJ'ai donc été convoquée et la victime a estimé son préjudice moral entre 10000 et

15 000 euros. La composition pénale mentionne que l'indemnisation ne doit pas être faite au delà de 6 mois... J'ai signé la composition, mais SI celle ci est validée par le tribunal, je n'ai pas les moyens de payer. Dois je refuser l'exécution de la peine et prendre un avocat? Pourriez vous m'aider svp? merci